

17/03 POINT DE SITUATION : ABATTOIR DE CHERBOURG

L'agglomération du Cotentin a appris ce matin que l'administrateur judiciaire nommé provisoirement pour la SMANCO avait déposé hier une déclaration de cessation de paiement. Elle prend acte de cette décision qui incombe à l'administrateur et que ce dernier a prise au vu notamment de l'analyse qu'il a faite de la situation financière de l'entreprise et qui peut aboutir à une fin d'activité de l'abattoir de Cherbourg à court terme.

Il est rappelé qu'alors même qu'une solution amiable et anticipée lui était proposée, le Président de la SMANCO, Jean-François REBOUX, n'a pas considéré avec responsabilité les conséquences sur la filière et le personnel de sa démission et de ses manquements.

Le Président de l'agglomération, le Maire de Cherbourg-en-Cotentin ainsi que l'ensemble du Bureau communautaire restent extrêmement mobilisés et réitèrent leur soutien à la filière. Ils continuent à ce titre à étudier une solution d'allotement ou tout autre dispositif destiné à assurer la transition avec l'abattoir de Carentan.

Par ailleurs, les élus du Cotentin sont soucieux du devenir du personnel de la SMANCO et comme ils ont pu leur indiquer la semaine dernière, confirment qu'ils apporteront, le cas échéant, aux côtés du service public de l'emploi, tout leur concours à leur reclassement

Dans le contexte particulier de crise sanitaire que notre pays rencontre, la Communauté d'agglomération du Cotentin a immédiatement informé l'Etat (DDPP) de cette situation et souhaite, dès que cela sera possible, qu'une table ronde regroupant la filière, l'Etat, les collectivités soit réunie.